



Tout d'abord, traditionnellement en retard à cause du président, toute l'équipe de l'Association, vous présente ses meilleurs vœux pour cette année qui, nous l'espérons, a bien commencée pour tous.

2007 a encore été un bon cru pour l'ADPEHVR avec beaucoup d'adhésions, des convives toujours aussi nombreux à la fête de Beaudinard, des finances saines qui nous ont permis d'effectuer quelques investissements en matériel et de poursuivre l'organisation d'un concert à l'occasion de la fête (nous reprendrons ces sujets de manière plus détaillée dans les pages suivantes)

Nous l'avons déjà écrit les années précédentes mais nous le confirmons, votre intérêt et votre soutien nous confortent dans nos actions comme dans nos projets.

Nous abordons donc maintenant notre treizième année associative et c'est (sans trop se prendre au sérieux mais avec un peu de rigueur) l'occasion de « faire le point »

L'ADPEHVR

- N'est pas **L'**association de Beaudinard mais **une** des associations siégeant en ce lieu (il y a eu « Mémoire de la Sasse » et « Producteurs des Monges » comme aujourd'hui encore « L'Association pour la Sauvegarde de la Chapelle Familiale » sans oublier « Les Ateliers du Paysage »)

- Ne constitue pas un quelconque « contre pouvoir » communal. Si nous maintenons avec constance un rapport avec les représentants de la municipalité, c'est dans un esprit de proposition et de coopération. Cela n'exclut cependant ni le débat et les désaccords, non plus que l'« engagement », mais nous n'avons pas vocation à porter les revendications de chacun.

- Ne prétend pas « parler au nom de tous » mais représente ses adhérents, s'exprimant à ce titre sur les sujets concernant le hameau et avec le souci de rechercher le consensus.

- Est ouverte et les statuts disent que les résidents ou propriétaires à Beaudinard en sont membres « de droit ». Cependant il n'y a aucune obligation à adhérer et, ne pas partager nos activités n'exclut pas les relations cordiales. Par contre, il est vrai qu'être membre de l'association impose d'en respecter les règlements et statuts.

- Essaie de vous tenir au maximum informés de ses activités, de ses projets, de ses choix et de son fonctionnement ; c'est l'objectif de ce bulletin annuel.

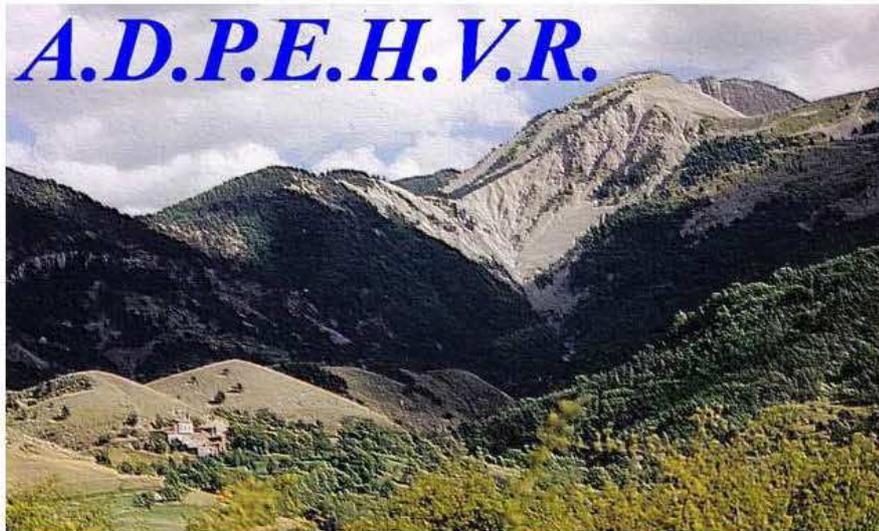
- Fonctionne règlementairement puisque les instances sont réunies régulièrement et que chaque année (après envoi des convocations dans les délais légaux) se tient l'assemblée générale.

Pour conclure cette petite « mise au point » (*élaborée lors de la dernière assemblée générale*) nous affirmons que notre engagement associatif, outre l'intérêt et l'amour que nous avons pour Beaudinard et son environnement, est porté par le désir et le plaisir de proposer ou d'offrir ainsi que le bonheur d'être et de faire ensemble.

Allez ! Encore une fois : « que notre joie demeure ! »

De la part de toute l'équipe

Amitiés à tous Henri



Où en sommes-nous ?

L'assemblée générale s'est tenue à Beaudinard le 3 novembre avec la participation de 15 adhérents porteurs de mandats représentant plus de la moitié des 93 adhérents de l'année 2007.

Comme l'an passé, outre la constance vers le haut du nombre d'adhésions, nous avons constaté un soutien financier spontané et conséquent.

Des finances saines nous ont donc permis d'investir dans l'acquisition de quatre tentes de réception de 6m X 3m pour le confort de nos manifestations en plein air et d'une banderole qui illustre la première page de ce bulletin ainsi que de financer (avec l'aide de l'Office Intercommunal du Tourisme) le concert du trio « Auréa » à l'occasion de la fête.

Nous avons fait encore un bilan extrêmement positif de la dernière fête. Nous avons donc pris la décision de poursuivre l'organisation de concerts qui permettent de proposer à nos convives la rencontre avec des artistes que nous retenons pour l'exigence de leurs prestations et afin de soutenir la création en accueillants ces « intermittents du spectacle »

La trésorerie de l'association nous permettra de poursuivre l'aménagement du four (fenêtres) ainsi que la restauration de l'oratoire.

André nous a exposé avec passion son projet de disposer des panneaux intégrés dans l'environnement pour signaler les noms de lieux. Nous le soutenons donc dans cette démarche et avons entamé des négociations avec la mairie à ce sujet comme pour faire respecter la graphie Beaudinard (afin de retrouver le E après le B) pour le nom du hameau.

Nous continuerons de maintenir nos relations constructives avec la mairie comme lors de la rencontre du 13 avril 2007 avec le maire et notre délégué d'Esparron.

La séance s'est terminée par l'élection du conseil d'administration et du bureau : Philippe BERTONE (Vice président) - Nathalie CHAMPON (trésorière adjointe) - Henri CYVOCT (Président) - Jacqueline CYVOCT - Thierry FADDA (vice président) - Max JULIEN - André LAGIER - Laurent ROUGON - Marcelle ROUGON (Secrétaire adjoint) - Raymond TIRAND - Jean-Jacques VERKEIN (Trésorier) - Monique VERKEIN (Secrétaire et Vice présidente)

Noves d'Enalamontanha :

« Relations publiques »

En préambule de notre assemblée générale nous avons reçu, à sa demande, le correspondant local du quotidien « La Provence » (Monsieur NABOKOFF) qui a publié un petit article sympathique sur notre association et le hameau.

La fête :

Avec 140 repas servis, nous maintenons une participation importante en privilégiant (en raison de l'affluence) l'inscription de nos adhérents. Encore une fois la mobilisation et le sérieux de notre équipe nous ont permis de recevoir avec plaisir l'expression de la satisfaction des convives. Un grand merci à Bernard MAURIN qui nous a offert un régal de Bordeaux.

Le concert avec le trio « a capella » AUREA a connu une bonne affluence avec un total de 90 personnes entre une « mise en bouche » à Beaudinard et la conclusion à Reynier. Une convivialité et un talent remarqués.



ADIEU ROGER



Fin 2007 Roger PAYAN nous a quittés. J'ai fait sa connaissance en 1973 quand je découvrais Beaudinard et qu'avec Lucie il occupait La Sapie en été. Roger, bien que vous me l'ayez plusieurs fois demandé, je n'ai jamais pu vous appeler par votre prénom. Ce « Monsieur PAYAN » n'était pas de la distance, je crois que vous l'aviez compris, mais votre noblesse intérieure si sensible devait m'intimider.

Quelques menus souvenirs diront combien vous marquerez ma mémoire à jamais : quand lors de mes premières randonnées vous veniez à moi pour répondre à mon salut et quand vous m'avez dit votre plaisir de voir mes efforts pour remonter le premier mur restauré à Beaudinard. Et puis quelques phrases courtes et rares (non vous n'étiez pas un bavard) qui résonnent encore avec toute leur portée et votre humour discret : « Il y en a qui parlent... » « Et alors Henri, vous n'êtes pas à la pêche ? » Je vous entend encore. Quand j'ai créé cette association, je suis allé vous voir pour vous solliciter. Prudent vous êtes resté sur la réserve « Il y a tant d'association qui sont contre... » Vous demandiez à voir et ce rappel à la réalité m'a servi. Quand plus tard vous nous avez rejoints pour la fête et les concerts j'ai pensé que je n'avais pas failli ; ce fut un grand bonheur. A votre famille, présente dans nos actions et attentive à nos projets, je veux dire au nom de tous mes équipiers le respect et l'amitié que nous vous portions. Merci pour tout Roger. *Henri*

C'est avec tristesse et émotion que nous avons appris que Monsieur Roger PAYAN nous a définitivement quittés.

Roger PAYAN né à Reynier le 13 octobre 1920, fils de Clermont PAYAN, cultivateur et de Virginie ASTOIN, s'est marié avec LEYDET Lucie en 1945.

Conseiller municipal de Reynier de 1947 à 1965, puis maire de Reynier de 1965 à 1973 et maire délégué de la section de Reynier de 1973 à juin 1995, c'est un élu qui n'a pas hésité à consacrer une grande partie de sa vie et de son temps aux autres ... à l'intérêt général.

Unaniment estimé et respecté, il était une de ces personnalités marquantes qui font la richesse de l'institution communale.

Comment rendre hommage à un homme qui pratiquait l'humilité jusqu'au plus profond de lui-même ? Comment prononcer ce qu'il est convenu d'appeler son éloge funèbre ?

Alors au nom de tous ..., au nom de tous vos amis, j'ai choisi, Roger, de vous parler, de parler aux vôtres, à la communauté qui nous rassemble tous, aujourd'hui. Pour vous dire ce que la pudeur ou le conformisme nous a parfois empêché de vous confier au cours du long chemin parcouru à vos côtés, et qui vous conduit aujourd'hui sur l'autre rive.

D'abord merci Roger pour ce que vous avez été aux côtés de tous.

Au nom des habitants de Reynier mais aussi de ceux d'Astoin, d'Esparron et de Bayons Merci de votre engagement à leur service. De votre passion, de votre action, de votre capacité à faire vivre vos convictions en respectant celles des autres.

Du regard attentif que vous avez toujours su porter sur les plus vulnérables, de votre ambition pour le patrimoine de notre belle commune.

Cette commune, à la si belle et glorieuse histoire, porte l'empreinte de vos mandats dans sa chair de pierre, d'architecture, de culture.

Merci pour votre admirable combat contre la maladie. Il fut une leçon de courage, de volonté pour tous ceux qui vous ont accompagnés.

A vos enfants et petits enfants, nous voulons exprimer notre gratitude, notre affection, notre fidélité à votre mémoire, notre fierté d'avoir partagé avec vous des idéaux communs.

Au nom de l'ensemble du conseil Municipal et des habitants de Bayons, j'exprime le témoignage de notre vive émotion.

Extrait de l'hommage rendu par Bernard DAUMAS maire de BAYONS

La FÊTE DE BEAUDINARD

aura lieu le Samedi 24 mai 2008

Déroulement de la journée :

à partir de 10 heures 30 : **Accueil des invités**

à 11 heures : **Messe** célébrée en la chapelle du hameau

à 12 heures 30 : **Apéritif** traditionnel avec **la Marquisette**

à 13 heures :

Repas

Qui sera élaboré autour du
Gigot d'agneau de Sisteron

Boissons

Café, digestif

A partir de 14 heures : **Animations**

Musique, danses et chansons avec nos amis du « Bastringue à Sissou »
pétanque, belote, chants et autres, à votre gré

vers 16 heures 30 :

CONCERT de MANDOLONCELLE SOLO en la chapelle de Beaudinard



Jean - Louis RUF - COSTANZO

vous propose de découvrir le mandoloncelle à travers un répertoire varié,

un condensé de son travail personnel, une visite de ses terrains d'exercice préférés.

De Jean Sébastien Bach à Thelonious Monk, des musiques méditerranéennes aux « choros » brésiliens.

Un concert d'environ une heure où l'on va de surprises en dépassements.

Le mandoloncelle est à la mandoline ce que le violoncelle est au violon : le baryton de la famille.

Un instrument à cordes doubles, pincées au moyen d'un plectre, légèrement plus grave qu'une guitare.

vers 18 heures 30 : Soirée dansante avec le « Bastringue à Sissou »

Apéritif vespéral et grillades (5 €) pour ceux qui veulent prolonger la fête.

Pour l'apéritif et le repas, vous pouvez vous inscrire dès maintenant en retournant votre adhésion et en remplissant le formulaire en bas de la page 6 :

Participation aux frais

Repas et fête à Beaudinard : 15 € par personne, 7 € pour les enfants

Concert : 5 € par personne, 3 € pour les enfants* et les adhérents

* moins de 12 ans

(le règlement peut s'effectuer de manière anticipée ou le jour de la fête)

En cas de pluie la fête sera maintenue et se déroulera à l'abri

ASSOCIATION (LOI 1901) Défense Protection Essor de la Haute Vallée du Reynier
 Siège Social : BEAUDINARD 04250 BAYONS
BULLETIN D'ADHESION Année 2008

Adhésion individuelle

M. Mme Mlle

Nom :

minimum 10 €

Prénom :

Adresse :

.....

Mel :@.....

Tel :

Fax :

Adhésion couple

M. Mme Mlle

Nom :

minimum 15 €

Prénom :

M. Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Mel :@.....

Tel :

Fax :

Enfant(s)

Age :

Prénom :

Age :

Prénom :

Chèques à établir à l'ordre de **ADPEHVR - Jean-Jacques VERKEIN** et adresser à
VERKEIN Jean-Jacques 545 voie Impériale
 « La Roche Frison » 04 510 AIGLUN
 Mel : adpehvr.lesmonges@aliceadsl.fr



Je ne fais pas comme ce grand paon de nuit qui s'est invité au dernier moment à la fête de Beaudinard en 2007 et je m'inscris dès maintenant pour celle de 2008 :

Nom :

Prénom :

Nombre de participants

Repas Adultes : Enfants :

Concert Adultes : Enfants :

Je choisis de régler aujourd'hui et je joins un chèque de* :€

Je réglerai le jour de la fête*

*Rayer la mention inutile